

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 29 mars 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 27, 28 et 29 mars 2017**

**2017 DJS 139** Gymnase Garancière (6e) – Travaux de mise aux normes et accessibilité –  
Convention de transfert de maîtrise d'ouvrage Ville/État (Sénat).

**M. Jean-François MARTINS, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privées et notamment son article 2-II ;

Vu la loi n°2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit et notamment son article 78-XXIII ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1, L.2122-21 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 14 mars 2017 par lequel Madame la Maire de Paris sollicite l'approbation de la passation d'une convention avec le Sénat destinée à lui transférer la maîtrise d'ouvrage de la rénovation du gymnase Garancière situé 17, rue Garancière (6e), ainsi que l'autorisation de signer ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement, en date du 14 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Jean-François MARTINS, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : La passation avec le Sénat d'une convention destinée à lui transférer la maîtrise d'ouvrage de la rénovation du gymnase Garancière 17, rue Garancière (6e) est approuvée. Les frais de maîtrise d'ouvrage sont fixés à 19 920 euros TTC.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer ladite convention, dont le texte est joint à la présente délibération.

Article 3 : Les dépenses seront inscrites au chapitre 23, nature 2313, fonction 411, AP 02268 du budget d'investissement de la Ville de Paris des exercices 2017 et ultérieurs, sous réserve de la décision de financement.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**